THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1228

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

OU







Les peuples sont heureux, quand un seul les gouverne.
HOMERE, *Iliad. Liv. II.*

LES PROPOS CLÉMENTINS,

INTERMÈDE CIVIQUE,

Orné de prose, de vers et de vaudevilles dans le sens de la Révolution.

(La scène se passe à la Jacobinière.)

MONSIEUR Carra, je vous demande excuse,
Si trop souvent mon papier je salis
De votre nom, de vos propos hardis.
Ils font horreur, et cependant ma muse

Avec grand soin les a tous recueillis.
A vos dépens plus d'un lecteur s'amuse,
Quand il me lit : car vos faits inouis,
Narrés par moi, sont toujours affoiblis.
« Vous avez tort de ménager cet homme,
» Me dira-t-on, peignez-nous tous ses traits
» Pour effrayer le public qu'il assomme
» De ses écrits, la honte des Français.
» C'est dans le fiel qu'il faut tremper sa plume,
» Alors qu'on veut parler du vil Carra,
» Et le poison, qui toujours le consume,
» Doit consumer celui qui le peindra. »

Voilà pourtant ce que l'on va me dire ;
Mais je suis loin de raisonner ainsi.
Je n'aime, moi, qu'a chansonner, qu'à rire,
Dire du mal est mon dernier souci.
Avec Carra, je vous le dis sans feindre,
Comment m'y prendre et tracer son portrait?
Je hais le crime et ne saurois le peindre.
Si je montrois mons Carra tel qu'il est,
Je le sens bien, cette image effraieroit.
Je veux le rendre un peu moins exécrable,
Lui donner même une tournure aimable ;
Mais j'ai beau faire, il sera toujours laid.

La Séance étoit commencée depuis plus d'une heure ; et n'avoit rien offert encore de bien intéressant, quand M. Collot d'Herbois s'avise de raisonner sur la théologie.

Oui, mes chers Concitoyens, ajouta-t-il, *Dieu a gagné à la Révolution.* (1) Je l'ai dit dans mon Père Gérard, et qui pis est, je l'ai prouvé.

De la théologie, M. Collot d'Herbois passe à la finance, et en parle avec le même succès. Il prouve que les assignats valent infiniment mieux que l'argent (2); ce doux propos ne

(1) Voyez *le Père Gérard, sixième entretien*, et vous trouverez ces mots: Dieu a donc gagné aussi à la Révolution? J'en suis bien aise.

(2) Dans l'*Almanach du Père Gérard, onzième entretien*, on trouve ce qui suit:

LE PÈRE GÉRARD.

..... Le despotisme n'auroit pu créer les assignats. Ils sont la monnoie et les enfans de la Liberté. Nos manufactures n'ont jamais été si occupées que depuis qu'ils circulent. Lorsqu'elles se feront payer de l'étranger pour les marchandises qu'elles ont fabriquées et envoyées, il nous arrivera de l'or et de l'argent, dont, peut-être, nous ne nous soucierons pas; car les assignats sont infiniment plus commodes dans la circulation.

UN PAYSAN.

Il a raison; ça se met dans le petit gousset; et puis, sur le chemin, ça ne balotte pas comme les écus dont le bruit avertit les mal-intentionnés, lorsqu'on revient du marché pendant la nuit.

LE PÈRE GÉRARD.

Ils auront un jour la préférence, vous-dis-je; c'est

peut pas manquer de faire grand plaisir à une Société qui, depuis un an, n'a pas vu un petit écu.

Le diplomatique M. Carra monte alors à la tribune. Il a l'air d'avoir quelque chose de très-intéressant à communiquer à l'auguste Société; ce qui fait qu'on l'honore du plus profond silence, et l'orateur, flatté de cette marque d'estime, commence ainsi sa harangue:

Air: *On ne s'avise jamais de tout.*

Nous avons fait déjà bien des merveilles,
Et cependant on rit de nos décrets;
Mais je prétends, par de nouveaux projets,
Assurer le succès
De nos veilles.
Contre un Roi séducteur
Et trompeur,
Dont les pièges,
Les manèges
Seront connus par-tout,
Il faut bien qu'on subtilise,

ce crédit public qui annonce hautement la prospérité générale. Les autres signes sont encore, lorsque la population est abondante et va toujours en augmentant.

TOUTES LES FEMMES.

Bien bon signe que cela, Père Gérard.

N. B. Cette dernière observation est très-gaie.

Et qu'on s'avise
même de tout.

Comme ce petit début promet beaucoup, tous les vénérables membres repètent en chœur:

Il faut bien qu'on subtilise,
Et qu'on s'avise
Même de tout.

Ici l'orateur reprit la parole, et dit éloquemment:

Ce n'est le tout d'être rebelle,
Il faut l'être avec de l'éclat.
Lorsqu'on bouleverse un Etat,
Et qu'une faction cruelle,
Par un magnifique attentat,
Veut mettre le trône en canelle,
Il nous faut, en hommes adroits,
Profiter du malheur des autres,
Et dénoncer tous les exploits
Qui pourroient obscurcir les nôtres.

Amis, la révolution
A changé la forme des choses,
Et déjà notre nation
A subi vingt métamorphoses.
Le bon peuple, qui s'ennuyoit
Du Gouvernement despotique,
Crut que plus heureux il seroit
Dans un Etat démocratique;

Et voilà que vingt orateurs,
Cent écrivains, mille aboyeurs,
Hurlant sur la place publique,
Attirent force spectateurs,
Et leur éloquence civique,
Ebranlant doucement les cœurs,
Prouve, sans beaucoup de logique,
Que, pour finir tous nos malheurs
Il nous faut une république.

Mais cependant, malgré nos cris,
Nos motions et nos lanternes,
Nos faux sermens, nos lourds écrits,
Et vingt mille autres balivernes,
Nous avons vu tous nos projets,
Par une maligne influence,
Echouer par toute la France.
Las! que ferions-nous désormais,
S'il ne nous restoit l'espérance
De commettre d'autres forfaits
Cent fois plus beaux et plus utiles
Que ceux que, depuis très-long-tems,
Nous payons à des mécréans
Pour faire soulever les villes
Et piller les châteaux des grands?

Notre projet de république
Ne vaut rien; nous n'y pensons plus.
On sait que le Français se pique
De tenir à ses vieux abus.
Il chérit l'Etat monarchique:

C'est une erreur et j'en conviens ;
Mais, comme le dit un grand homme
(Cet homme, si je m'en souviens,
C'est La Fontaine (1) qu'on le nomme,)
« Le peuple aime à devenir Roi,
» Mais se lassant bientôt de l'être,
» Des autres il reçoit la loi,
» Et, quel qu'il soit, il veut un maître. »

Comme pour régner en ces lieux
Il falloit un homme de marque,
Nous choisîmes, faute de mieux,
Monsieur d'Orléans pour monarque.
Mais son caractère indécis,
Son long séjour en Angleterre
Et son grand talent pour la guerre
Nous ont tous fait changer d'avis.
De plus, s'étant pour la canaille
Ruiné sans savoir comment,
Et n'ayant plus ni sou, ni maille,
Nous avons tous fait le serment
De nous donner un nouveau maître,

(1) Voltaire a dit dans sa Henriade :

« Et qu'enfin, quel qu'il soit, le Français veut un maître. »

M. Carra, comme personne ne l'ignore, est prodigieusement instruit. Il sait tant de choses différentes, et ses occupations sont si importantes, qu'il lui est bien permis d'attribuer à un poëte ce qui appartient à un autre.

Mons Robespierre auroit pu l'être.
Il est actif, intelligent.
Plus de vingt fois à la tribune
Il fit oublier Cicéron.
Il prit toujours avec raison
Les intérêts de la Commune.
Il est fort sur la motion :
En un mot, c'est un vrai prodige,
Et nul mieux que lui ne rédige
Une dénonciation.
Des clubs et des bons patriotes
Il est le plus solide appui.
Enfin, Robespierre a pour lui
Tous les Citoyens sans culotes.
Malgré le mérite éclatant
De ce respectable confrère,
Je vous l'avouerai franchement,
J'entends dire à la France entière :
« Messieurs, faites un autre choix.
» D'honneur, nous ne voulons pour Rois
» Ni d'Orléans, ni Robespierre. »

Sur le trône brillant des lys
On voudroit laisser Louis Seize;
Chers Jacobins, ne vous déplaise,
Ce n'est point du tout mon avis.
D'abord, ce Prince est honnête homme,
Il aime son peuple ; de plus
Il a des mœurs et des vertus
Et dans bien des lieux on le nomme
Avec Marc-Aurèle et Titus.

Un Roi, que par-tout on révère,
Qui veut le bon ordre et la paix,
Et qui de ses nombreux sujets
En tous tems se montra le père ;
Un tel Roi, malgré ses bienfaits,
Aux Jacobites doit déplaire.
Ainsi du trône des Français
Chassons Louis Seize, et pour cause ;
Et puisque, malgré nous, il ose
Chérir la paix et la vertu,
De la couronne il est déchu.

Mai puisque par toute la France
Je ne vois aucun garnement
A qui nous puissions décemment
Donner la suprême puissance,
Ne pouvons-nous pas, sans danger,
Faire présent de la couronne
Au fils d'un Monarque étranger ?
Je crois ma motion très-bonne.
Le Roi, qui règne en Albion,
Qu'on nomme autrement l'Angleterre,
S'est fait une collection
De fils, grands comme père et mère.
Envoyons-lui très-promptement,
Dans un phaëton élégant
Ou dans une chaise de poste,
Un ambassadeur éloquent
Qui le priera fort poliment
D'accepter le superbe poste
Dont nous avons chassé Louis,
Pour le donner à l'un des fils

De Sa Majesté d'Angleterre.
Croyez-moi, vertueux amis,
Le Duc d'York est notre affaire.
Il monte très-bien à cheval,
Il boit du cidre et de la bierre,
Et danse assez-bien dans un bal;
Il sait jurer comme un Corsaire;
Il est galant comme Annibal,
Vaillant comme Monsieur Santerre;
Il écrit comme Duchosal,
Et parle comme Robespierre.
Il sait l'anglais comme un milord;
Enfin, ce Prince d'Angleterre
Nous apportera beaucoup d'or;
Et vous conviendrez à la ronde
Qu'un peu d'argent vaut mieux encor
Que tous les assignats du monde.

Ainsi parla M. Carra. Un enthousiasme général s'empara du vénérable tripot qui ne cessa d'admirer l'éloquence du sublime orateur, ses pensées fines et délicates, ses vues vraiment politiques, et sur-tout son admirable patriotisme. Toute la Jacobinière appuya la bénigne motion de M. Carra; et si elle ne décréta pas tout de suite qu'il falloit chasser les Bourbons du Trône de France, elle permit au moins à tous ses hurleurs de demander à grands cris la couronne pour le petit Duc d'York.

Il fut alors question de nommer trois ambassadeurs pour porter le sceptre de France

au second fils de Sa Majesté Britannique. Mille Jacobins se mirent sur les rangs pour être revêtus de cette commission agréable. M. l'abbé Fauchet accapara les suffrages, et se fit nommer le premier de ces trois ambassadeurs. On choisit le respectable ex-capucin Chabot pour le second, et enfin M. Carra fut associé à ces deux grands personnages, pour le récompenser de son patriotisme et de sa belle motion.

Cependant M. Pierre Manuel ne voit pas sans un secret déplaisir qu'on lui ait préféré M. Carra. Il veut, pour s'en venger, ternir la réputation de cet honnête journaliste. Il lui reproche d'avoir volé avec effraction. (1) M. Carra

(1) Voici ce que dit du sieur Carra, un homme dont le témoignage n'est point suspect, et qui s'engage à prouver ce qu'il avance, et à faire imprimer les pièces authentiques de cette procédure.

« Ce scélérat conspirateur (le sieur Carra) porte dès sa » plus tendre enfance le germe de toutes les passions, de » tous les vices, de tous les crimes. On vient de me » communiquer les pièces d'une procédure faite contre » le sieur Carra en 1758. Il fut décrété de prise de » corps par le Bailliage de Macon, pour vol avec ef- » fraction. Il fut arrêté et constitué prisonnier ; il subit » une procédure extraordinaire. Le Procureur du Roi » conclut à ce que le sieur Carra fût appliqué à la » question préparatoire. Toute la famille, voyant le » glaive de la justice prêt à frapper ce brigand, implora » la clémence des Juges Enfin le tribunal de Macon » rendit une sentence en 1760, qui ordonna un plus

se contente de répondre que c'est une espiéglerie de jeunesse à laquelle il ne faut pas faire attention, puisqu'alors il n'avoit que (1) quinze ans, et il ajoute :

Air : *On dit qu'à quinze ans.*

On dit qu'à quinze ans
On n'est pas pendu lorsqu'on vole,
On dit qu'à quinze ans
On permet le vol aux enfans.

» *amplement informé.* On sait que ces jugemens interlocutoires ne justifient point l'accusé, si les preuves ne paroissent point suffisantes pour le condamner aux dernières peines ; il reste toujours, dans l'opinion publique et dans la conscience des Magistrats, des présomptions qui empêchent qu'ils ne prononcent solemnellement sa justification. C'est depuis l'époque de ce jugement que le sieur Carra a développé, avec plus d'audace, toute la bassesse de son ame, toute l'infamie de son caractère et toute la perversité de ses mœurs. Sous l'ancien régime, il fut secrétaire du Cardinal de Rohan ; l'espion de la police sous M. Lenoir, et le vil courtisan des Ministres. Cet athée et ce conspirateur flétri dans l'opinion publique, devenu l'objet du mépris et de l'exécration de tous les Citoyens vertueux, n'échappera pas au sort qui l'attend. Lorsque les loix auront repris leur vigueur et les Tribunaux leur justice, il subira le supplice que méritent sa rébellion et ses attentats. » Voilà la consolation qui reste aux amis de l'ordre, de la Patrie et de la Constitution.

CHAS, *homme de loi.*

(1) M. Carra, vous ne dites point tout-à-fait la vérité ! vous êtes né en 1740, donc vous aviez alors dix-huit ans.

Quand joliment je vole,
Sans qu'on m'ait apperçu,
Alors je me console
De n'être point pendu.

On dit qu'à présent
On n'est point pendu lorsqu'on vole,
On dit qu'à présent
On peut voler impunément.

« Et vous, ajouta le vertueux M. Carra, en » s'adressant à l'honnête M. Manuel, vous n'êtes » point de ce côté-là plus irréprochable que » moi. Si c'est une gloire que de voler, vous » la partagez avec moi. Qu'avez-vous fait dans » les bureaux de la Mairie? rien que des bris- » sotemens. Vous avez soustrait les registres (1) » de la police pour les faire imprimer à votre » profit. Vous avez brissoté les lettres de » Mirabeau, vous les avez livrées à l'impres- » sion, malgré toute sa famille qui les réclamoit, » et qui avoit droit de s'opposer à leur pu- » blication. Vous avez fait plus encore; pour » grossir le volume, vous y avez glissé des » épîtres de votre composition, ce qui a fait » dire aux gens de goût que vous en vouliez à

(1) *La police dévoilée*, par Pierre Manuel. C'est un dépôt sacré auquel un honnête homme n'auroit jamais touché, mais M. Manuel ne se pique pas de l'être; il est Jacobin.

» Mirabeau. Croyez-moi, mon cher Procureur » de la Commune,

Air : *Chantez, dansez, amusez-vous.*

» En tous points nous sommes égaux;
» Moi, si j'ai brissoté pour vivre,
» Vous brissotez dans les bureaux
» Des papiers pour faire un gros livre.
» Il faut conclure de cela
» Que Manuel vaut bien Carra. »

« Je n'en conviens pas, lui répondit M. Ma- » nuel, mes brissotemens ne sont que des » plaisanteries en comparaison des vôtres. »

Ici le Président de l'honorable Société observa aux deux honnêtes interlocuteurs qu'ils privoient l'aréopage du plaisir de motionner et de dénoncer, et qu'il étoit tems de terminer un dialogue qui commençoit à ennuyer les augustes membres. M. Manuel se rendit à ces bonnes raisons ; mais il demanda à M. le Président la permission d'adresser encore un petit compliment à M. Carra, ce qui lui fut accordé, et le Procureur de la Commune dit à M. Carra.

« Vous souvient-il, mon cher confrère, du » jour où vous futes chassé de la ville des » Deux-Ponts en Allemagne par l'exécuteur des » hautes œuvres? — Misère que cela, reprit » le grand diplomatique; l'auguste assemblée

» conviendra que cette petite aventure ne peut » ternir en rien ma réputation. J'étois dans le » Duché des Deux-Ponts où j'avois perfec- » tionné l'art innocent de vivre aux dépens » des autres. Cela me brouilla avec la justice » de ce pays. Je pris le sage parti d'en sortir. » Les habitans, par égard pour ma personne, » me donnèrent un de leurs Concitoyens pour » m'accompagner jusqu'aux portes de leur ville. » Le hasard voulut que ce fut précisément » celui de leurs habitans qui a le privilège ex- » clusif de priver de la respiration, afin de » ne point les faire souffrir, ceux que la justice » a déclarés atteints de cette maladie qu'on » ne guérit que sur la place publique d'une » ville. Dailleurs je n'ai point eu à me plaindre » de mon guide. Il étoit fort jovial, et comme » il se familiarisoit aisément, il me donna, » en me faisant ses adieux, trois petits coups » de pied dans le derrière, par manière de » plaisanterie. Voilà cette histoire qu'on a sin- » gulièrement défigurée. »

M. Manuel prétendoit toujours que M. Carra devoit être déclaré indigne du rôle d'ambas- sadeur. Mais la Jacobinière en décida autrement. Elle crut, pour dédommager M. Carra des dé- sagrémens qu'il avoit essuyés avec les justices de France et d'Allemagne, devoir le décorer du titre d'ambasadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté Britannique. On lui donna sa

commission par écrit, ainsi qu'à l'évêque du Calvados et à l'ex-capucin Chabot. Comme on sentit que des ambassadeurs ne pouvoient voyager sans argent, on décréta qu'on alloit faire une quête dans la Société pour payer leur voyage; mais il étoit tard, et on avoit dit de si belles choses, qu'on avoit grand besoin de repos, et la quête fut remise à la prochaine Séance.

On souscrit chez BLANCHON, Libraire, rue Saint-André-des-Arcs No. 110.

Et chez LEBOURE, Libraire, galeries de bois No. 188, au Palais-royal.

Toute lettre, question, annonce et missive quelconque, doit être adressé franc de port à M. BERLIOZ, au Bureau général, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.